

MÄERTERT-WAASSERBËLLEG



Commune  
de MERTERT

**Loi du 10 juin 1999**  
**Etablissements classés**

**AVIS de publication**  
**Demande en Autorisation**

En exécution des dispositions des articles 10 et 12 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que la demande suivante a été adressée à l'**Administration de l'Environnement** sous le N° de dossier **1/24/0398**

Objet de la demande :	Exploitation d'une éolienne avec poste de transformation
Lieu de l'exploitation :	Section C de Mertert Mertert
Demandeur :	Oekostroum Mäertert SA
Date de la demande :	26 mars 2025

Le présent avis est affiché du 10 avril 2025 au 25 avril 2025 inclus de manière usuelle à la maison communale et à l'emplacement où l'établissement est projeté.

A l'expiration du délai d'affichage mentionné ci-dessus, le bourgmestre ou son délégué recueille les observations écrites et procède à une enquête de commodo et incommodo, dans laquelle sont entendus tous les intéressés qui se présentent. **Ladite enquête est fixée au 30/04/2025 et se tiendra à la maison communale sise 1-3 Grand-Rue à Wasserbillig entre 15H00 et 16H00.**

Wasserbillig, le 04 avril 2025

  
Le Bourgmestre délégué,



  
Le Secrétaire,